PARK HA BOX

21A La Croix Rouge, 35220 Châteaubourg · contact@parkhabox.com · 02 99 00 06 53

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS

Journée Portes Ouvertes du samedi 24 octobre 2026
5 locations de box à gagner

Article 1 — Organisateur

La société Park Ha Box, dont le centre est situé au 21A La Croix Rouge, 35220 Châteaubourg, organise un jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat, à l'occasion de sa journée portes ouvertes du samedi 24 octobre 2026.

Article 2 — Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure, à l'exclusion des membres du personnel de Park Ha Box et de leur famille proche. La participation est gratuite et sans obligation d'achat. Elle est strictement réservée aux personnes présentes physiquement sur le site du centre, le samedi 24 octobre 2026 entre 9h00 et 16h00.

Article 3 — Modalités de participation

Pour participer, chaque visiteur remplit un bulletin de participation mis à disposition à l'accueil du centre (nom, prénom, téléphone, email) et le dépose dans l'urne prévue à cet effet. Une seule participation est autorisée par personne.

Article 4 — Les lots à gagner

Le jeu-concours permet de gagner l'un des 5 lots mis en jeu. Chaque lot correspond à la location gratuite d'un box de stockage pendant 3 mois, au sein du centre Park Ha Box de Châteaubourg. Les 5 box à gagner sont les suivants :

- un box de 5 m²
- un box de 6 m²
- un box de 7 m²
- un box de 8 m²
- un box de 9 m²

Chaque gagnant se voit attribuer un box distinct. Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables, ni cessibles à un tiers, et ne peuvent donner lieu à une contrepartie en espèces. La location de chaque box gagné reste soumise aux conditions générales de location et au règlement intérieur en vigueur chez Park Ha Box.

Article 5 — Dépôt de garantie

La gratuité du lot porte sur les 3 mois de location. Un dépôt de garantie reste dû par chaque gagnant pour la location du box gagné. Il est à régler par le gagnant lors de la mise en place de sa location, selon les conditions générales de location de Park Ha Box. Le montant du dépôt de garantie est communiqué au gagnant par l'organisateur au moment de l'attribution du lot.

Article 6 — Tirage au sort et désignation des gagnants

Le tirage au sort aura lieu le samedi 24 octobre 2026 à 16h00, sur le site du centre, parmi l'ensemble des bulletins valablement déposés dans l'urne. Cinq bulletins seront tirés au sort successivement, désignant les 5 gagnants, chacun associé à l'un des 5 box mis en jeu. Les gagnants sont désignés publiquement en présence des personnes présentes. Si un gagnant n'est pas présent au moment du tirage, il sera contacté par téléphone ou par email dans les jours suivant l'événement.

Article 7 — Refus du lot et remise en jeu

Si un gagnant refuse le lot qui lui est attribué, celui-ci est remis en jeu : un nouveau tirage au sort est effectué parmi les bulletins restants, afin de désigner un nouveau gagnant pour le même box. Le gagnant ayant refusé ne peut prétendre à aucun autre lot ni à aucune compensation.

Article 8 — Annonce des résultats

Les noms des gagnants (prénom et initiale du nom, sauf opposition de leur part) pourront être communiqués sur les réseaux sociaux de Park Ha Box (Facebook, Instagram, LinkedIn) dans les jours suivant l'événement.

Article 9 — Données personnelles

Les données collectées via les bulletins de participation sont utilisées exclusivement par Park Ha Box pour l'organisation du jeu-concours et, sauf opposition du participant, pour lui adresser des informations commerciales sur ses services de stockage. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, qu'il peut exercer en écrivant à contact@parkhabox.com.

Article 10 — Responsabilité

Park Ha Box ne saurait être tenue responsable en cas de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté conduisant à l'annulation, au report ou à la modification du présent jeu-concours.

Article 11 — Acceptation du règlement

La participation au jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Celui-ci est disponible sur simple demande à l'accueil du centre pendant toute la durée de l'événement.

Fait à Châteaubourg, le 29 septembre 2026.